



P3-2023- Accompagnement en évolution professionnelle.

Argumentaire

Notre prestation se décline au travers d'un accompagnement au profit d'une personne ou d'une équipe d'encadrement. Elle vise au développement du potentiel pour la gestion d'un projet, d'une action ou la résolution de problématiques spécifiques.

Nous proposons d'aider l'individu ou le groupe à:

- Mieux cerner son questionnement présent, les raisons du "malaise" éventuel ressenti.
- D'identifier les forces mobilisables par la suite, qui rendent possibles un changement.

Nous guidons la personne ou l'équipe accompagnée par un cheminement collaboratif mené pas à pas au travers d'objectifs simples et atteignables.

Nous validons à ses /leurs côtés, les points d'étape en cohérence avec son/leur projet final.

Contenu de nos prestations

Accompagnement individuel

Finalités

Le but est de favoriser une évolution, un développement professionnel, de soutenir un projet de changement pour une véritable aide à la décision.

Modalités d'intervention

Notre prestation d'accompagnement se décline en plusieurs phases:

- Un entretien exploratoire de 2h00 à 2h30 permettant un premier échange dont le contenu est une présentation mutuelle et l'expression du questionnement personnel.
- A partir de notre analyse, suite à cet entretien, nous reformulons la problématique énoncée et proposons un plan d'action sur-mesure, précisant la durée de l'accompagnement, le nombre de séances et leur périodicité.

- Cet accompagnement se décompose en plusieurs séances de 1h30 espacées de 4 semaines environ dont le contenu est alimenté par les apports de l'accompagné, ses doutes, ses incompréhensions, ses réflexions, ses questionnements mais aussi ses pistes d'évolution, de changement.
- L'accompagné est écouté, mais non jugé, c'est une véritable relation d'égal à égal devant aider dans la prise de décision.
- Il est possible d'envisager ces séances en face à face ou par téléphone.
- Un travail personnel est demandé entre les séances, à partir des différents points abordés permettant à l'accompagné de cheminer et de réaliser ses objectifs.
- A l'issue de l'ensemble des séances telles que contractualisées, un document écrit est adressé à l'accompagné reprenant l'historique de l'accompagnement, la question initiale, les objectifs attendus et les résultats obtenus.

Coût de la prestation

- Chaque séance d'une durée de 1h30, a un coût unitaire de 190€ HT.
- Leur nombre prévisionnel est fixé après une étude de la demande avec le commanditaire.
- L'accompagnement est formalisé entre LATITUDE /L'accompagné/le financeur (si différent) au travers d'une convention de prestation.

Accompagnement "collectif"

Finalités

Le but est de faciliter la construction, la cohésion, le management d'équipe pour agir et être plus efficace. Permettre d'échanger, de partager ensemble sur le travail, l'activité de travail, le métier, la culture de l'organisation. Permettre aux personnels d'encadrement d'anticiper, de gérer les situations délicates, faire l'inventaire des points de vigilance et des conditions de réussite au sein du collectif de

travail.

Il s'agit de prendre le temps de réfléchir les pratiques, les modes d'intervention, les réponses proposées, leur fondement et leur sens, le travailler ensemble, de pouvoir prendre de la distance au regard du quotidien professionnel parfois complexe.

Cette démarche d'accompagnement collectif doit entraîner des effets positifs à différents niveaux humains et institutionnels:

- Prise de « sens » des actes professionnels,
- Cohérence au sein d'une équipe de proximité et partage de valeurs éthiques, alors même que les professionnels peuvent être issus de métiers et de cultures professionnels différents.
- Renforcement des compétences et connaissances nécessaires au poste occupé.
- Perception plus adaptée des contraintes, des rôles et fonctions de chacun, quel que soit sa place, son métier de référence, son statut et les interactions en œuvre dans l'équipe (même pluridisciplinaire).

Enfin et surtout, l'analyse des pratiques professionnelles est un espace de réflexion et d'analyse, où s'élabore la pratique tant collective qu'individuelle, qui facilite l'identification des mécanismes mis en jeu dans la pratique quotidienne, les moments fragilisants et de verbaliser des événements difficiles.

Déroulement et contenu

Il s'agit de débattre du travail d'encadrement, de comment il se construit ensemble et quels sont les écueils rencontrés, les forces et les faiblesses, les sources de risques professionnels mais aussi les règles de métiers, les coopérations et solidarités. Il s'agit également de pouvoir s'exprimer sur ses inquiétudes, ses questionnements, ses incompréhensions éventuelles.

Le principe du groupe de réflexion sur le « travailler ensemble » est du domaine de l'entretien collectif construit. Il s'agit pour les encadrants accompagnés de porter un regard sur leurs pratiques, leurs postures professionnelles, leurs relations de travail, leur positionnement et leur place dans une organisation.

Le consultant, dans son attitude miroir, invite les encadrants accompagnés à se poser des questions, à sélectionner celles à travailler, à formuler des hypothèses de solutions et permet, en plus, l'utilisation créative du groupe. Il ouvre ainsi la perspective et prend en compte différents points de vue. Il s'agit bien pour chacun, dans sa singularité, de pouvoir trouver ou retrouver sa place, en tant qu'encadrant, soutien hiérarchique, technique et social des équipes.

L'objectif ici à atteindre est de permettre aux personnes concernées de se positionner ensemble, malgré la singularité de leur métier et de celle de leurs équipes.

Cet accompagnement vise l'amélioration de la performance collective par le renforcement de la cohésion, l'accord sur des

objectifs et la contribution de chacun à une action partagée et fédératrice des énergies.

Il vise plus largement l'adaptation et l'alignement de toutes les composantes de l'établissement, de l'entreprise dans des situations de fort changement autour d'une vision, de valeurs et d'une stratégie commune qui seront déployées de façon opérationnelle et cohérente au travers de l'organisation.

Modalités de la prestation

La méthodologie employée s'inscrit dans une démarche où le travail et son activité, sont au centre de l'intervention. Le groupe fonctionne, avec le soutien d'une méthodologie rigoureuse de la conduite de réunion et de la communication, des interactions avec les autres groupes éventuellement existants.

L'intervenant extérieur est un facilitateur de la parole, mais son intervention est toutefois limitée dans le temps.

Les participants s'engagent à venir au groupe auquel ils appartiennent et ce pour l'ensemble des séances sauf situations exceptionnelles validées par la hiérarchie.

La confidentialité des propos tenus est de rigueur dans le groupe tant pour les participants que le consultant.

Durée, fréquence et nombre

Le programme de cet accompagnement comprend des séances, d'une durée moyenne de 2h30.

Une séance est programmée toutes les 4 à 6 semaines à éventuellement cadencer selon les disponibilités, l'évolution et le déroulement du processus d'accompagnement.

Une première séance permet de recueillir les demandes de chacun et d'identifier les points sur lesquels devront porter les travaux de réflexion.

Travail intersession

Entre chaque séance le consultant rédigera une synthèse de la rencontre précédente qui sera validée avant la séance suivante par les participants. Un travail personnel des accompagnés pourra être demandé pour atteindre les objectifs fixés.

Synthèse finale

Le consultant rédigera une synthèse finale retraçant les travaux du groupe et les axes de progrès relevés. Cette synthèse fait « mémoire » de la réflexion accomplie.

Coût de la prestation

- Chaque séance est d'une durée de 2h30 pour un coût unitaire de 375€ HT.
- Leur nombre prévisionnel est fixé après une étude de la demande avec le commanditaire.
- L'accompagnement est formalisé entre LATITUDE et le commanditaire au travers d'une convention de prestation.

Pour toute information complémentaire, nous contacter par mail contact@latitude4929n.com ou par téléphone auprès de la consultante référente 06 62 88 23 63.